vallée de la rivière Porcupine, pour se diriger vers les Old Crow Flats. Cet itinéraire m'inspirerait des inquiétudes parce qu'il pourrait affecter sérieusement les Indiens des Old Crow Flats, au Yukon. Ces Indiens pourvoient entièrement à leurs besoins en se livrant à la chasse et au piégeage. A moins que nous soyons absolument convaincus que cette route n'affecterait en rien leur mode de vie, il ne nous resterait, à mon sens, qu'à modifier quelque peu le tracé du côté de la réserve de l'Alaska.

Pour les habitants du Grand Nord et pour les Canadiens, ces oléoducs peuvent être une source de prospérité dans les années 70. On avance des chiffres astronomiques de cinq, six ou sept milliards de dollars pour les travaux de construction. Si l'on considère l'ensemble du système d'oléoducs, les transports, ainsi que le nombre d'emplois qui seront créés pendant la construction, on se rend compte de l'impact que cette réalisation aura sur l'économie canadienne. Il me semble qu'au point où nous en sommes, le gouvernement du Canada dispose de tous les atouts nécessaires pour assurer que notre pays bénéficie équitablement des avantages d'aval de la construction d'un ou de deux pipe-lines.

Je sais qu'on veut obtenir une participation canadienne aussi grande que possible, non seulement en ce qui concerne le financement du pipe-line, mais aussi sa construction, les matériaux de construction, les approvisionnements et la main-d'œuvre. Aussi, j'espère que ces problèmes pourront être résolus rapidement à la satisfaction de tous les intéressés, à la satisfaction de ceux qui ont besoin du pétrole et du gaz, de tous ceux dont le mode de vie sera affecté quel que soit le tracé de la canalisation, et de l'ensemble des Canadiens. Il nous faut veiller à ce que les Canadiens profitent pleinement d'une entreprise d'une telle ampleur.

Pour terminer, je voudrais reparler de nos autochtones du Nord canadien et répéter ce que j'ai déjà dit: l'industrie et le gouvernement, travaillant de concert, ne devraient ménager aucun effort pour s'assurer que nos gens comprennent ce qui leur arrive, ce que signifient ces immenses machines qui vont se frayer une route à travers leurs champs, leur expliquant que leur mode de vie ne sera pas nécessairement changé, qu'ils pourront conserver leurs vieilles habitudes et leur mode de vie, même si de nouveaux développements se produisent autour d'eux. Lorsque ce projet sera entrepris, nous devrons nous assurer que nos gens du Nord y travaillent vraiment. Les ministres ont déjà indiqué qu'ils allaient y veiller et nous pouvons leur faire confiance, j'en suis convaincu, car les résultats se font déjà sentir.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Il ne reste guère de temps, monsieur l'Orateur, mais je voudrais dire quelques mots sur l'importante motion à l'étude, en particulier sur l'amendement qu'a proposé notre parti pour faire ajouter à la motion les mots suivants:

«afin de mettre au point un système de transport public pour le pétrole et le gaz, qui favorise à la longue l'économie canadienne».

Certains députés ont laissé entendre, au cours du débat, qu'un tel amendement ne leur semblait guère approprié. Je ne saurais être moins d'accord avec les députés ministériels, ceux de l'opposition officielle ou ceux qui s'opposent à la construction d'un pipe-line canadien. S'il s'agit d'une entreprise de transport en provenance du Nord, elle doit appartenir au public. Nous devrions contrôler ce moyen de transport qui mettra les vastes richesses du Nord canadien à la disposition de cette partie du monde. Qu'y a-t-il de mal à cela? La propriété canadienne est ici nettement en cause, et nous lançons à ce propos un défi et au gouvernement et à la Chambre.

L'hon. M. Greene: Augmenteriez-vous les impôts pour payer cette entreprise?

M. Harding: Si nous voulons avoir non seulement un pipe-line qui transportera du pétrole et du gaz américains au Canada et aux États-Unis, mais un transporteur commun qui, j'espère, transportera de forts volumes de pétrole et de gaz du Nord canadien, telle est la position que nous devons adopter, et cela dès cette année. Le gouvernement doit veiller à ce que l'entreprise soit la propriété et demeure sous le contrôle des Canadiens.

• (4.50 p.m.)

Nous n'abandonnerons pas la partie, monsieur l'Orateur. Si un pipe-line doit être aménagé le long du Mackenzie—il faudra consentir quelques sacrifices au sujet de notre écologie—le bénéfice devrait en revenir aux Canadiens. Nous devrons investir nos capitaux dans l'entreprise. Même si la construction coûte de deux à trois milliards, dans une vingtaine d'années, nous aurons été dédommagés par les bénéfices dont les nôtres auront profité. Nous n'avons pas le droit de négliger cet aspect de la question à l'heure actuelle. C'est le premier point que je voulais aborder.

Je m'oppose à ce que des pétroliers longent la côte ouest de la Colombie-Britannique. Je comprends que nous ne pouvons empêcher les Américains de transporter du pétrole de la baie Prudhoe jusqu'à Valdez et de l'expédier le long de la côte, et nous ne devons pas oublier que si le pétrole n'était pas transporté de cette façon, il parviendrait tout de même éventuellement à la raffinerie de Cherry Point. Cette raffinerie est déjà en chantier. Malheureusement, il sera presque aussi dangereux d'expédier du pétrole de la Californie que de l'Alaska à cette raffinerie. Toutefois, en comparaison, la quantité de pétrole qui descendrait le long de la côte ouest représenterait 50 milliards de tonneaux de moins.

Je souscris à l'attitude prise par plusieurs députés au cours de ce débat: à leur avis, nous n'avons pas fait suffisamment de recherche à l'égard des routes que pourrait emprunter un pipe-line, et le gouvernement doit être disposé à entreprendre immédiatement des recherches poussées à l'égard de toutes ces routes. Nous devrons choisir indubitablement la route qui servira au mieux les intérêts des Canadiens. Il y a quelques années seulement, un des débats les plus importants qui aient jamais eu lieu à la Chambre, a porté sur le traité du Columbia. Qu'est-il arrivé alors? Nous nous sommes mis à la table des négociations avec les Américains en pensant que nous avions tous les atouts dans notre jeu. Nous pensions avoir conclu une affaire mirobolante. Aujourd'hui, en constatant les effets que le traité a eus pour le Canada, nous voyons que ce fut l'une des mésaventures les plus pénibles dont nous ayons été victimes au cours de notre existence. Nous avons vendu aux Américains pour presque rien toute l'eau d'un important cours d'eau.

Aujourd'hui, nous nous remettons encore une fois à la table des négociations avec les Américains avec encore